



Avis de froid polaire aux NAO 2019 :

Classé Rouge sur l'échelle « de qui se moque-t-on ? »

Avec une politique salariale a minima depuis plusieurs années, le mercure de notre pouvoir d'achat continue de dégringoler.

Cette année, une fois encore les résultats du Groupe sont exceptionnels mais le budget global pour les augmentations ne sera que de 2,5% si nous ne réagissons pas !

Le scénario des années précédentes ne change pas ! Pour la prochaine réunion du 7 février, nous devons nous faire entendre.

Les premières propositions de la Direction, dictées par la lettre de cadrage Groupe, sont injustes et ne permettent pas de récompenser le travail fourni par l'ensemble des salariés de Thales LAS Fr.

Sur la base des statistiques de la Direction, on obtient les résultats suivants en brut mensuel :

- | | |
|--|---------|
| ➤ Pour le salaire minimum LAS (un talon de 50 € + 1,3 % d'AI) | = 72 € |
| ➤ Pour un salaire moyen « mensuels » (un talon de 35 € + 1,3 % d'AI) | = 73 € |
| ➤ Pour un salaire moyen ensemble des I&C (2,3 % d'AI) | = 122 € |
| ➤ Pour le salaire maximum IC IIIC (2,3 % d'AI) | = 278 € |

Pour SUPPer, le compte n'y est pas ! En 2019, c'est un budget de 5 % minimum pour les salariés !

SUPPer demande également :

- L'ouverture de négociation pour le **ratrapage des salaires** dans les établissements qui ont fusionné dans LAS.
- L'intégration de **la part variable collective** dans le salaire brut de base des Ingénieurs et Cadres
- L'attribution d'une **part variable collective** pour les mensuels et son intégration dans le salaire brut de base.

**A vous le travail dans l'urgence,
le stress, les dépassements
horaires, mais la richesse
produite aux actionnaires !**

Pour SUPPer, c'est NON !

**Avec nos collègues de Massy, Elancourt, Blagnac, Limours et Fleury,
débrayons le jeudi 7 février à 14h !**

Salariés de LAS de Rungis manifestez votre mécontentement !

Soyons Tous ensemble, devant la cafétéria du Genève !